



BIDS TO:

RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Module de réception des soumissions de l'Agence Parcs Canada

Service national de passation de marchés

Soumission par télécopieur :

1-866-246-6893

Soumission par courriel :

pc.soumissionsami-bidsrpc.pc@canada.ca

Ceci est la seule adresse électronique acceptable pour les réponses aux appels d'offres. Les offres soumises par courrier électronique directement à l'autorité contractante ou à toute autre adresse électronique ne seront pas acceptées.

La taille maximale du fichier de courrier électronique est de 15 mégaoctets. L'Agence Parcs Canada (APC) n'est pas responsable des erreurs de transmission. Les courriers électroniques contenant des liens vers les documents d'appel d'offres ne seront pas acceptés.

REVISION 002 TO A INVITATION TO TENDER

MODIFICATION 002 D'UNE INVITATION À SOUMISSIONNER DEMANDE D'OFFRES À COMMANDES

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Issuing Office - Bureau de distribution :

l'Agence Parcs Canada
Calgary, AB T2G 4X3

Title - Sujet : Exposition autochtone – Parc national Jasper	
Solicitation No. - N° de l'invitation : 5P468-21-0046/A	Date : 9 juillet 2021
Amendment No. - N° de modification : 002	
Client Reference No. - N° de référence du client : N/A	
GETS Reference No. N° de référence de SEAG : PW-21-00960204	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin : At - à : 14 h On - le : 15 juillet 2021	Time Zone - Fuseau horaire MDT - HAR
F.O.B. - F.A.B. : Plant - Usine : <input type="checkbox"/> Destination : <input checked="" type="checkbox"/> Other - Autre : <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to - Adresser toutes demande de renseignements à : Jen Maheu	
Telephone No. - N° de téléphone : 587-432-8458	Fax No. -N° de télécopieur : 866-246-6893
Email Address – Courriel : jennifer.maheu@canada.ca	
Destination of Goods, Services, and Construction - Destination des biens, services, et construction : See Herein – Voir ici	
TO BE COMPLETED BY THE BIDDER - À REMPLIR PAR LE SOUMISSIONNAIRE	
Vendor/ Firm Name - Nom du fournisseur/ de l'entrepreneur :	
Address - Adresse :	
Telephone No. - N° de téléphone :	Fax No. - N° de télécopieur :
Name of person authorized to sign on behalf of the Vendor/Firm Nom de la personne autorisée a signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur	
Signature :	Date :

Modification 002

La présente modification vise à répondre aux questions des soumissionnaires.

A. QUESTIONS ET RÉPONSES

Q10a – Faut-il tailler ou cisailer les surfaces planes de la pierre de la carrière? En ce qui concerne les pierres d'introduction, les dessins semblent montrer une pierre parfaitement plate (présumément taillée avec une chaîne de tronçonnage à câbles), mais l'image de référence du X200 semble plutôt présenter une pierre à surface plate et cisailée (qui peut provenir d'une carrière sans qu'il soit nécessaire de procéder à d'autres modifications).

A10a – Oui, l'entrepreneur peut cisailer ou tailler la surface avant de la pierre d'introduction, à condition de respecter l'intention du concept décrite à la section 31 37 00 Galets; 2.1.4 Pierre d'introduction.

Q10b – Les spécifications indiquent de tailler les surfaces planes, mais ce n'est pas ce qui semble figurer dans le dossier d'intention du concept. Les pierres et galets doivent-ils être taillés en dehors des panneaux de la collectivité qui sont sciés en deux?

A10b –

Galets de mur en galets : L'entrepreneur peut cisailer ou tailler les surfaces conformément à l'intention du concept décrite à la section 31 37 00 Galets; 2.1.3 Galets de mur en galets.

Pierre à eau : Se reporter à la section des devis 31 37 00 Galets; 2.1.5 Pierre à eau. Cette pierre comportera un bassin naturel ou d'aspect naturel. S'il est impossible d'obtenir une pierre avec un bassin naturel, l'entrepreneur devra modifier la pierre de manière à ce qu'elle réponde aux spécifications de cette section. La profondeur maximale de la cuvette est fixée à 150 mm. La profondeur minimale est de 75 mm.

Q11 – Veuillez fournir les exigences structurelles pour les socles d'éclairage du site.

A11 – Socles de bornes lumineuses : Les socles des bornes seront en béton coulé sur place. La taille des socles sera d'au moins 300 mm X 250 mm avec une profondeur de 300 mm à 450 mm. Le socle en béton comportera deux manchons de conduit pour les connexions d'entrée et de sortie.

Le béton sera conforme aux normes de l'Alberta Transportations Standard Specifications for Highway Construction, 16e édition, classe C (avec modification de la résistance minimale à la compression spécifiée à 28 jours de 32 [Mpa]), et résistant aux chlorures, sauf indication contraire.

Base de poteau pour projecteur : Voir les feuilles de spécifications du dossier *DSP2_21-0046.zip* sur le poteau, la base de poteau en béton préfabriqué et le projecteur.

Q12 – Il semble que nous ayons également besoin d'une formule de mélange de béton pour les fondations et les ouvrages en béton sur le site. Il n'y a aucune indication dans les documents d'appel d'offres sur les normes de résistance du béton; cela doit venir de votre ingénieur en structures.

A12 – Veuillez vous reporter à la section des devis 03 30 00 Béton coulé en place; 2.1 Critères de conception. Toutes les formules de mélange de béton seront conformes aux normes de l'Alberta Transportations Standard Specifications for Highway Construction, 16e édition, classe C (avec modification de la résistance minimale à la compression spécifiée à 28 jours de 32 [Mpa]), et résistantes aux chlorures, sauf indication contraire.

Prenez note que le soumissionnaire devra également se conformer aux exigences de mise en place, d'essai, de cure, d'entreposage et d'échantillonnage du béton et aux exigences sur la fondation de matériaux granuleux de l'Alberta Transportations Standard Specifications for Highway Construction, 16e édition.

Solicitation No. - N° de l'invitation
5P468-21-0046/A

Amd. No. - N° de la modif.
002

Autorité contractante
Jen Maheu

Client Ref. No. - N° de réf. du client

File Name - Nom du dossier
Exposition autochtone – Parc national Jasper

Q13 Pouvons-nous utiliser la terre noire que nous avons sur le site de Jasper, ou devons-nous l'importer d'ailleurs?

A13 Tous les matériaux doivent répondre aux exigences décrites dans le cahier des charges.

B. MODIFICATIONS AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES

Ajouter le document suivant : *DSP2_21-0046.zip*

LES AUTRES CONDITIONS NE CHANGENT PAS.